

PV de la réunion du forum du jeudi 23 juin 2022, à 09.30h

Présent :

Vandepontseele Sophie, Verdickt Carina, Isbergue Nadège , De Spiegelaere Astrid, Vander Elst Sylvie, Eelen Kristof, Van Ransbeeck Raf, Vangilbergen Steve, Reynaerts Sandy, Hourlay Luc, Kostermans Tom, Coppens Anke, Meese Laurent, Soupart Sven, Michiel Segaert, Geneviève Kivits

1) Tour de table et courte présentation des participants

Chacun se présente.

2) Journée du Bibliothécaire

Lieu proposé : Medialounge

- Coopération du SPF Santé publique, l'INAMI et l'AFMPS : fusion des bibliothèques
- Déménagement de l'institution vers un nouveau lieu
- Rénovation du bâtiment

Format de la journée

- Matin
 - o Différentes présentations
 - Medialounge: à partir du cas de la médiathèque, présenter l'élaboration d'un plan stratégique et de communication, incluant une analyse SWOT et l'élaboration d'objectifs stratégiques. Intéressant dans un contexte où la bibliothèque est perçue comme moins pertinente dans de nombreuses institutions.
 - Pour les autres présentations, un appel à propositions est lancé aux membres du BIBforum
 - Ces présentations peuvent être faites par les institutions fédérales ou par des externes
- Après-midi
 - o Visite guidée du bâtiment

Groupe de travail pour l'organisation

Appel à la participation au groupe de travail pour l'organisation de la Journée du bibliothécaire, le groupe de travail sera composé de :

- Kristof Eelen (SPF Santé publique), Luc Hourlay (KCE), Astrid De Spiegelaere (KBR), Nadège Isbergue (KBR)

Date

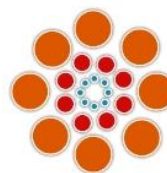
La journée du bibliothécaire aura lieu en novembre ou décembre. La date exacte sera déterminée en fonction de la disponibilité du Medialounge.

Proposition pour une future Journée du Bibliothécaire (après 2022)

Pour une prochaine édition, réviser la façon de procéder : une thématique, un panel de 3-4 intervenants.

3) Organisation du BIBforum en des projets





Introduction

La dernière assemblée générale du BIBforum a eu lieu il y a deux ans, avant la période covid. Quelles sont les attentes des membres concernant l'organisation et les projets du BIBforum ?

Discussion

- Au début du BIBforum, l'accent était principalement mis sur le projet pour le développement d'un catalogue commun, puis le networking a été ajouté. Actuellement, le BIBforum n'est qu'une plateforme d'échange qui pourrait ne pas être suffisante pour l'existence du BIBforum. Il pourrait être utile de lancer un projet commun en fonction des besoins des membres.
- Le BIBforum donne l'opportunité de connaître les autres bibliothèques, ce qui est nécessaire pour démarrer des projets communs. Il reste important d'organiser une assemblée générale chaque année pour maintenir le contact.
- Proposition pour networking ou une prochaine réunion:
 - o Chaque institution présente brièvement ce qu'elle fait, ce qu'elle représente et les enjeux auxquels elle est confrontée.
 - o Après avoir fait connaissance, nous pouvons examiner les similarités et les besoins afin d'éventuellement lancer des projets communs.
 - Exemple : BOSA crée un index de toutes les publications juridiques : il peut être intéressant pour les bibliothèques de se joindre à de tels index numériques.
 - o Remarque: Le site Fedweb du BOSA contient déjà une présentation des différentes institutions, voir https://fedweb.belgium.be/fr/a_propos_de_l_organisation/gestion_des_connaissances/bibliotheques
- BIBforum pourrait profiter d'une nouvelle dynamique en se réunissant plus régulièrement et en étant plus actif. Cela peut garantir que les membres moins actifs participent à nouveau et peut attirer de nouveaux membres. De cette manière, les différentes institutions contribuent au lancement et au suivi des projets.

Conclusion

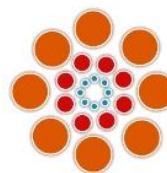
Le BIBforum est encore considéré comme pertinent mais il a été moins actif ces dernières années, les projets ont été achevés et les réunions ne sont plus organisées régulièrement. Par conséquent, le BIBforum est actuellement principalement une plateforme d'échange. Les membres conviennent de se rencontrer sur une base plus régulière pour voir quels sont les enjeux et les besoins communs, avec la possibilité de lancer des projets

To Do: prévoir une deuxième réunion en automne, éventuellement avec une brève présentation des différentes institutions.

4) État des marchés publics de périodiques, monographies et ressources électroniques

- Monographies
 - o 2020-2022, extension prévue en 2023
 - o Accord-cadre selon la procédure ouverte
 - o 4 lots selon la langue (français, néerlandais, anglais, allemand). Sélection par lot de 3 fournisseurs
 - o Diverses disciplines (pas seulement les sciences humaines et sociales)
 - o Participation de 4 institutions fédérales (+ KBR)
 - o En 2023, un nouveau marché sera lancé pour commencer en 2024. À ce





moment-là, les institutions fédérales peuvent à nouveau participer.

- Ressources électroniques
 - o Plusieurs marchés publics en cours
 - o Focus sur les sciences humaines et sociales
 - o Participation d'une institution fédérale par marché (+ KBR) => domaine spécialisé
- Périodiques
 - o 2023-2026
 - o Accord-cadre selon la procédure ouverte
 - o KBR est le pouvoir adjudicateur et reçoit des conseils du BOSA (La concertation des achats fédéraux). Le marché ne relève pas sous la concertation des achats fédéraux puisque, en tant qu'institution passive, KBR ne peut être un pouvoir adjudicateur au titre de cette législation. Cependant, le marché suit les mêmes règles, comme l'inclusion des institutions participantes dans le cahier des charges.
 - o Participation de 10 institutions fédérales (+KBR)
 - o Attribution prévue en 2022 pour commencer en 2023
- Futur :
 - o Pour chaque marché : vérifier s'il y a un intérêt pour un marché commun
 - o Communiquer via le BIBforum
 - o Collaboration avec la concertation des achats fédéraux en matière de marchés publics

5) Changements législatifs du Dépôt légal

Présentation du dépôt légal et des adaptations. Les adaptations comprenant une extension au dépôt légal numérique font partie du plan stratégique de KBR.

Situation actuelle

- Le dépôt légal couvre toutes les publications éditées en Belgique ou publiées à l'étranger par un auteur belge.
- Les publications numériques sont déposées sur une base volontaire.
- Plus d'info : <https://www.kbr.be/fr/depot-legal/>

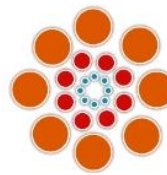
Pourquoi changer

- Le monde de l'édition n'est pas immobile et a évolué.
- Pour une extension du dépôt légal aux publications numériques, la législation a déjà été adaptée en 2018 mais sans arrêté royal, elle n'a jamais été mise en pratique. Entre-temps, une nouvelle adaptation de la législation est nécessaire pour tenir compte des nouvelles possibilités concernant l'archivage sur le web, les médias sociaux et les publications numériques.

Adaptations

- Extension aux publications numériques
 - o En préparation, des réunions sont organisées avec les différents acteurs du monde de l'édition, y compris les associations d'auteurs et les associations de droits d'auteur.
 - o Pour l'accès, un embargo sera appliqué ; il sera basé sur la thématique et est encore en discussion.
 - o Tant que l'embargo est en vigueur, les publications ne peuvent être consultées qu'au sein de KBR, de la même manière que la publication au format imprimé.
 - o Après l'embargo, les publications pourront être consultées à distance via le





BIBforum

Forum van de federale bibliotheken

Forum des bibliothèques fédérales

compte MyKBR en faisant usage de l'exception pour la recherche et l'éducation. Pour cela, il est nécessaire que l'utilisateur indique qu'il relève de cette exception. Un système d'authentification est en cours de développement. Pour les institutions, Belnet sera utilisé pour identifier les institutions de recherche.

- Archivage du Web et médias sociaux
 - o Un extension de la législation pour rendre possible l'archivage sur le web est nécessaire. Contrairement au dépôt des publications, c'est KBR lui-même qui collectera les données.
- Autres adaptations
 - o Simplification du numéro de dépôt. Le numéro de séquence n'est plus obligatoire. Le numéro de dépôt sera composé de : D/année/numéro d'éditeur
 - o Ajustement du nombre des exemplaires à déposer à un exemplaire physique et un exemplaire numérique.
 - o Les entités responsables du dépôt

Questions

Comment faire pour intégrer et mettre à disposition des bases de données ?

- Cette question est encore trop difficile sur le plan technique et sera traitée séparément.

6) Divers

- Carina Verdickt (SPF Finances), vice-présidente du BIBforum, va à la retraite. Elle est chaleureusement remerciée pour sa contribution au BIBforum

